

9 informations communautaires Semaine du 12 Octobre 2015



Sommaire :

- > Actions de la maison de l'emploi
- > Centres nautiques ouverts pendant les vacances de la Toussaint
- > Recyclerie mobile en déchèterie
- > Octobre au phare Saint Mathieu
- > Des aides à la rénovation énergétique et à l'adaptation
- > Concours photos Clic/Clac !
- > Lutte contre le frelon asiatique
- > Conseil architecture Urbanisme et Environnement – CAUE
- > Nouveau ! Dépôt des affiches pour mobiliers urbains à la CCPI

Retrouvez toutes les informations sur [www.pays-iroise.bzh/Toutes les actualités](http://www.pays-iroise.bzh/Toutes%20les%20actualites)



Communauté de communes du Pays d'Iroise
02.98.84.28.65 / accueil@ccpi.bzh
Zone de Kerdrioual
CS 10078
Lanrivoaré

Actions de la maison de l'emploi

Mise en place d'une action spécifique à destination des femmes (inscrites ou pas à Pôle Emploi, en congé parental, maternité, mère au foyer, ...) pour les aider à découvrir ou à confirmer un choix professionnel. Cette action se déroulera sur 4 jours ½ en novembre (horaires adaptés). Places limitées.

Atelier de recherche d'emploi : vendredi 16 octobre de 9h à 12h sur inscription (personnes inscrites à Pôle Emploi).

Rail Emploi services : tous les jeudis de 10h à 12h (sur RDV – 02 98 48 01 68).

Armée de terre : 22 octobre de 14h à 16h.

Compétences clés : en Français (jeudi) ou **en bureautique/numérique** (lundi) pour les demandeurs d'emploi, les stagiaires de la formation professionnelle, salariés en contrats aidés (prescription possible par la maison de l'emploi).

Renseignements : 02 98 32 47 80 / maison.emploi@ccpi.bzh

Centres nautiques ouverts pendant les vacances de la Toussaint

Vous cherchez une idée d'activité pour vos enfants pendant les prochaines vacances ? Les centres nautiques de Plougonvelin et de Ploudalmézeau proposent des cours collectifs d'une semaine (stage multi-glisser, de 8 à 99 ans !), des cours particuliers et de la location de supports nautiques.

Renseignements : 02 98 48 22 20 / npi.plougonvelin@ccpi.bzh / nautisme.pays-iroise.bzh

Recyclerie mobile en déchèterie

Donner une deuxième vie aux déchets ? C'est possible avec la présence de la recyclerie mobile en déchèterie. Vous pouvez déposer meubles, textiles, outils, vaisselle, jouets... auprès du personnel de l'association « Un peu d'R » lors des permanences.

La recyclerie mobile sera présente en déchèterie: le samedi 17 octobre à Milizac, le vendredi 23 octobre à Plouarzel, le samedi 31 octobre à Plourin. Renseignements sur place pendant les permanences (10h à 12h et 14h à 17h) ou auprès de la CCPI : 02 98 32 37 83 ou environnement@ccpi.bzh

Octobre au phare Saint Mathieu

Après avoir gravi les 163 marches vous découvrirez un panorama à 360° sur la mer d'Iroise qui vous sera commenté par un guide. Poursuivez ensuite votre visite par le musée de l'abbaye et le cénotaphe. Ouverture pendant les vacances de la Toussaint du 17 octobre au 1er novembre (de 14h à 17h30, fermé le mardi) et les 9 et 11 novembre (de 14h à 17h30).

Tarifs phare/musée : + 12 ans : 3€50, 6-11 ans : 1€50, - 6 ans : gratuit.

Renseignements hors vacances scolaires : 02 98 84 41 15 - tourisme@ccpi.bzh ; pendant les vacances scolaires : 02 98 89 00 17 ou 06 86 31 03 47 - phare.saintmathieu@orange.fr

Exposition - « Les sentinelles de la mer depuis le Corsen » par Jean Noël Riou

Du 9 septembre au 3 janvier, le phare Saint Mathieu accueille une exposition de peintures réalisées par Jean-Noël Riou « Les sentinelles de la mer depuis le Corsen »

Exposition en visite libre aux jours et heures d'ouverture du phare.

Des aides à la rénovation énergétique et à l'adaptation

La CCPI a lancé un Programme d'Intérêt Général (PIG) pour une durée de 5 ans. Ce dispositif a pour objectif d'améliorer les conditions d'habitat, en proposant aux propriétaires occupants et aux bailleurs privés des aides financières pour engager des travaux d'amélioration ou d'adaptation de leur logement.

L'organisme Citémétrie apporte gratuitement les conseils nécessaires dans la mise en œuvre des projets et aide au montage des dossiers de subventions. Des permanences ouvertes au public sont organisées le 2ème mercredi de chaque mois de 9h à 12h dans les locaux de la CCPI à Lanrivouré.

Renseignements : CITEMETRIE : 02 98 43 99 65 / www.pig-lesneven-abers-iroise.fr

Concours photos Clic/Clac !

Avis aux photographes amateurs amoureux du Pays d'Iroise ! La CCPI lance trimestriellement, lors de chaque numéro de son magazine Iroise, un concours photos destiné à promouvoir le territoire en lien avec le dossier. Le cliché du lauréat sera ainsi publié en page 2 du magazine et visible sur le site internet de la Communauté de communes.

D'ores et déjà, le concours du numéro 54 à paraître en janvier est lancé, sur le thème de l'eau (vos photos, au format portrait, accompagnées d'une légende et d'1 MO minimum, sont à retourner pour le 23 novembre à communication@ccpi.bzh).

Renseignements : 02 98 84 97 60 / communication@ccpi.bzh

Retrouvez toutes les informations sur : <http://www.pays-iroise.bzh/magazine>

Lutte contre le frelon asiatique

La CCPI s'est engagée dans le dispositif de lutte collective contre le frelon asiatique en signant une convention avec la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles).

Si vous trouvez un nid de frelons chez vous, un correspondant local viendra identifier s'il s'agit bien du frelon asiatique et le cas échéant, déclencher l'intervention d'une entreprise agréée (intervention prise en charge par la CCPI).

Retrouvez la liste des correspondants locaux et les informations sur www.pays-iroise.bzh (Onglet environnement) ou www.pays-iroise.bzh/environnement (Rubrique Documents à télécharger)

Conseil Architecture Urbanisme et Environnement - CAUE

Vous avez un projet de construction, d'agrandissement, de rénovation ou de transformation de votre habitation... Vous recherchez des idées et des solutions pour concrétiser votre projet ? Un architecte du CAUE (<http://www.caue-finistere.fr/>) vous reçoit dans les locaux de la Communauté de communes du Pays d'Iroise, tous les premiers jeudis du mois de 9h à 12h, afin de vous guider dans vos choix et vos démarches. Ce service est gratuit et les rendez-vous sont à prendre en contactant l'accueil de la CCPI au 02 98 84 28 65.

Nouveau ! Dépôt des affiches pour mobiliers urbains à la CCPI

Depuis le 1^{er} septembre, les affiches pour mobiliers urbains sont à déposer à l'accueil de la CCPI aux heures d'ouverture (8h30-12h et 13h30-17h, le vendredi fermeture à 16h30) et non plus chez Extérieur Média à Guipavas. Un cabanon est installé au niveau du portail de l'entrée si les dépôts se font en dehors de ces horaires.

Renseignements : 02 98 84 97 60 / nathalie.leflem@ccpi.bzh